55e ANNÉE — N° 315 (QUOTIDIEN PENDANT LA GUERRE) LUNDI 29 et MARDI 30 NOVEMBRE 1915

5c. # Journal du Lot 5c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

(Ces prix doivent être doublés pour l'édition quotidienne.)

	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville	»	»	8 fr.
LOT et Départements limitrophes	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne) ..... 25 cent.
RÉCLAMES ..... 50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

VOIR LES DÉPÊCHES AU VERSO

LA GUERRE

LA SITUATION

La « paix honorable » étant impossible, nos ennemis changent leur fusil d'épaule. — Guerre d'usure, dit Harden ; oui, mais les Alliés tiendront les derniers. — Sur les fronts : Les progrès italiens. — Quelques succès Russes. — Situation critique des Serbes. L'effort des alliés doit s'accroître. — L'agitation en Roumanie.

Les intrigues allemandes en faveur de la paix ayant complètement échoué, nos ennemis changent leur fusil d'épaule. Ne pouvant plus escompter la lassitude des Alliés, plus résolus que jamais à poursuivre la lutte jusqu'au triomphe intégral, les dirigeants de Berlin comprennent la nécessité d'aiguiser l'appétit des Barbares ; ils espèrent, ainsi, triompher d'un découragement qui croît avec l'effondrement des illusions du début.

Le premier rôle de cette campagne nouvelle est confié à Maximilien Harden, ce polémiste farouche qui, depuis quinze mois, soutient avec talent les idées les plus opposées.

C'est Harden qui affirmait que la guerre était nécessaire ; qu'elle était voulue par les Germains prolifiques qui étouffaient dans leurs frontières.

C'est lui qui légitimait toutes les horreurs commises par les hordes austro-allemandes. — N'allait-il pas, ces jours derniers, jusqu'à déclarer que l'officier qui tua Miss Cawell était non un assassin, mais un galant homme qui avait voulu simplement abréger les souffrances de la martyre !...

C'est encore Harden qui, devant l'inexorable décision des Alliés de poursuivre la lutte jusqu'au bout,... jusqu'au triomphe absolu du Droit, laissait entendre que les chefs allemands seraient bien inspirés en arrêtant la guerre pendant qu'elle pouvait être, ENCORE, profitable aux Germains.

Harden était devenu pacifiste, parce que la paix seule lui paraissait pouvoir empêcher la déconfiture des Austro-Allemands.

Or, subitement, voilà que le pamphlétaire reprend sa violente campagne d'antan, en faveur de la lutte à outrance.

On s'explique ce nouveau revirement par l'affirmation suivante d'un de ses derniers articles : « Pas un de nos ennemis, écrit-il, n'est désarmé, pas un seul d'entre eux n'est découragé. »

Du coup ses pensées pacifistes se sont envolées. Du moment que l'Entente ne veut pas se laisser juguler, la « paix honorable » n'est plus possible et il faut exciter le Germain. Harden n'y manque pas : « Cette guerre est évidemment une guerre d'épuisement. PERSONNE NE PEUT EN PRÉVOIR L'ISSUE. »

Voilà un aveu cruel pour l'orgueil allemand :

« Personne ne peut prévoir l'issue de la guerre ». C'est déjà un succès pour nous d'avoir amené les Allemands à douter du succès.

Mais il ne faut point se méprendre sur le but de cette campagne. Elle vise uniquement à exaspérer l'ardeur teutonne. Elle veut accroître l'effort. Elle entend supprimer le découragement naissant en laissant entrevoir les gros bénéfices qui récompenseront les sacrifices nouveaux réclamés du peuple tout entier.

« Le fait que l'on croit nécessaire en Allemagne de recourir à ce nouveau mode d'action sur les esprits, dit le *Temps*, n'aura aucune influence sur la fermeté de résolution des Alliés. Notre détermination ne serait en rien ébranlée par le spectacle d'une détermination égale chez nos ennemis. Nous sommes convaincus, en effet, que nous vaincrons parce que nous savons que nous tiendrons les derniers. Mais nous n'en croyons pas moins intéressant de noter cette nouvelle façon de parler au public allemand. »

⁂

Sur les fronts la situation ne présente aucun changement appréciable.

En France, les Allemands ont dessiné une attaque d'infanterie en Artois, elle s'est terminée à notre avantage. Sur plusieurs points du front les avions ont fait preuve d'une grande activité. De nombreux taubes ont été descendus.

En Italie, cependant, l'avance de nos alliés se poursuit avec une farouche opiniâtreté. Un télégramme de Rome laisse entendre que les Autrichiens ont commencé l'évacuation d'une partie des positions qu'ils tiennent encore sur l'Isonzo et sur le Carso.

Goritz en particulier n'est plus tenable pour l'ennemi, le Mont San-Michele, clé de toute la défense autrichienne étant entre les mains de nos alliés.

Sur ce front les opérations touchent donc à un résultat décisif.

En Russie, les soldats du Tsar notent leur lot quotidien de succès. Au nord, vers Riga, ils menacent fortement le flanc gauche de l'armée allemande.

Plus à l'est, les armées d'Hindenburg enregistrent un nouvel échec au nord du lac Svienten.

Sur le reste du front, calme relatif dû, sans doute, à la température glaciale.

⁂

Nous avons annoncé, il y a trois jours, qu'une colonne serbe dévalait avec violence vers le Sud, avec l'espoir de s'ouvrir une voie vers l'armée anglo-française.

Nous disions que si l'action était menée avec énergie et rapidité, elle avait des chances de réussir.

Notre espoir est déçu.

La jonction n'a pas pu se faire. Il eût fallu que le corps expéditionnaire fît, vers le nord, un effort correspondant à celui de nos alliés. Il n'a pu y arriver. Et il faut savoir le reconnaître, c'est là un résultat dû au retard de l'arrivée des Anglais.

Voilà deux mois que les Français ont commencé à débarquer des troupes. Les arrivées se sont succédées sans interruption.

Il n'en a point été de même pour nos alliés anglais qui ont perdu un temps précieux par des hésitations qu'il est superflu de déplorer.

C'est là le résultat fâcheux, dont nous avons maintes fois parlé, de l'absence d'une direction unique chez les Alliés.

Récriminer serait inutile et vain...

Il semble donc qu'il faille abandonner tout espoir de rejoindre les Serbes par le Nord. Les vaillants soldats du roi Pierre doivent reculer en Albanie et au Monténégro.

Mais si la jonction paraît impossible par la voie du nord, il reste encore la route de l'est vers Monastir. Il n'est que temps d'établir, dans cette région, une jonction qui seule permettra de sauver l'armée serbe du sud et de conserver une partie du pays.

Nous sommes convaincus que le contingent anglo-français fera, pour obtenir ce résultat, tout son devoir. Mais il serait plus sûrement acquis si les Russes et les Italiens passaient des paroles aux actes.

L'Entente a affirmé son intention formelle d'infliger à l'ennemi une défaite sur le terrain où il a tenté une diversion. C'est bien. Encore faudrait-il que les contingents russo-italiens apportassent le complément de concours nécessaire.

Il faut espérer que le voyage de lord Kitchener à Rome n'aura pas été inutile pour solutionner cette question.

Des paroles, des discours, des promesses, c'est parfait ; agir avec ensemble et sans autres tergiversations vaudrait beaucoup mieux.

Les Allemands parlent moins, mais leur action est intense.

Faisons comme eux.

« Aux faits, opposons des faits », dit avec raison, notre confrère du *Temps*.

⁂

L'agitation est toujours très vive en Roumanie

Le pays vient de se prononcer nettement en faveur de l'Entente. Quelques germanophiles ayant voulu organiser à Bucarest une manifestation en faveur des empires du Centre, furent congrûment conspués par la foule. L'attitude de la foule devint si menaçante que la police ne put protéger qu'avec beaucoup de peine les organisateurs de la manifestation.

Au même moment, le grand patriote roumain, M. Take Jonesco organisait une importante réunion en faveur des Alliés.

Le succès fut considérable et la foule débordante d'enthousiasme.

Ces deux manifestations symptomatiques permettent d'escompter le succès des pourparlers russo-roumains pour le passage des troupes du Tsar.

Les diplomates alliés, qui viennent d'obtenir à Athènes un résultat excellent, sauront, sans aucun doute, profiter de cette situation favorable à Bucarest, pour triompher des dernières hésitations du ministre Bratiano.

A. C.

Sur le front belge

(Officiel. — Nuit et journée, faible activité de l'artillerie. Les avions ennemis ont lancé quelques bombes sur notre front.

Destruction d'un pont par les aviateurs alliés

Le 25 novembre, sept aviateurs alliés ont lancé des bombes sur le pont du chemin de fer qui franchit l'Escaut près d'Eename. Cinq bombes ont atteint le pont qui a été détruit. Le lendemain, les Allemands ont obligé des civils à donner leur concours à la reconstruction du pont.

Pour la défense du Rhin

Les Allemands fortifient la rive gauche du Rhin.

Un croiseur allemand coulé dans la Baltique

On annonce que le croiseur *Frauenlob* aurait été coulé par un sous-marin allié, dans les mêmes parages que l'*Undine*. La nouvelle n'est pas confirmée officiellement.

Le *Frauenlob* était un petit croiseur protégé, du type de l'*Undine*. Il avait été lancé en 1902.

Contre les pirates de la Méditerranée

Le ministre de la marine a reçu une délégation du Syndicat des officiers mécaniciens de la marine marchande, venue l'entretenir des propositions de leur Syndicat en vue de remédier à l'action des sous-marins ennemis dans la Méditerranée. Une longue conversation s'est engagée entre le ministre et les délégués, de laquelle il résulte que, depuis ses nouvelles fonctions, l'amiral Lacaze a pris des dispositions pour combattre les sinistres. Les moyens préconisés vont s'intensifier ; les enquêtes prescrites vont se poursuivre.

A la fin de l'audience, le ministre déclara qu'il sera toujours heureux de recevoir toutes les propositions que l'on voudra bien lui présenter, pour l'aider dans la tâche qu'il poursuivra sans relâche, de la sauvegarde de notre marine de commerce.

Mort de M. Sarrien

On annonce la mort, survenue subitement, de M. Sarrien, sénateur de Saône-et-Loire.

L'ITALIE EN GUERRE

Des aviateurs italiens ont laissé tomber sur Gorizia de petits sacs de farine avec l'inscription : « Farina prima qualita », et contenant des proclamations annonçant l'arrivée des troupes italiennes d'ici à quelques jours.

L'Allemagne contre l'Italie

Plusieurs journaux appuient l'affirmation du *Giornale d'Italia* que la résistance autrichienne sur l'Isonzo aurait été brisée depuis longtemps si l'Allemagne n'approvisionnait pas sans interruption l'Autriche en artillerie, mitrailleuses, munitions et avions.

C'est l'aveu explicite que l'Allemagne est de fait en guerre avec l'Italie.

Échec de l'emprunt hongrois

Les souscriptions au troisième emprunt de guerre hongrois n'atteindraient pas un millard.

Sur le front russe

On donne les renseignements suivants sur le récent combat qui s'est déroulé près de la ferme de Boersemunde, sur le front de Riga.

Ayant concentré un nouveau groupement de forces très important autour de cette ferme, les Allemands firent une tentative vigoureuse pour rompre les lignes russes et approcher de Riga. Après une longue préparation de l'artillerie lourde, ils entamèrent une série d'attaques furieuses. La lutte dura toute une journée. Les tranchées passaient de mains en mains. Il y eut un carnage terrible dans le cimetière situé près de la ferme. Les cadavres entassés formaient de vrais monticules.

La victoire russe fut décidée par les cosaques sibériens qui, par un mouvement peut-être téméraire mais foudroyant, parurent soudain sur les derrières des colonnes allemandes. La défaite a été complète, et le butin fait par les Russes, considérable.

Les Allemands évacuent Tukkum

A la suite du succès remporté par les Russes près du Lac Kangher, à quinze verstes de Tukkum, les Allemands se hâtent d'évacuer cette ville.

Tukkum, dans le gouvernement de Courlande, est un chef-lieu de district, à 30 kilomètres du golfe de Riga, à 50 kilomètres au nord-ouest de Mitau, à la même distance à l'ouest de Riga.

Les tranchées allemandes

Le contraste des tranchées russes et des tranchées allemandes semble bien indiquer que la démoralisation dont parlaient il y a quelques jours pes prisonniers allemands est exacte. La ration des soldats a été réduite.

Sur le front monténégrin

(Officiel). — Le 26 novembre, combats d'artillerie et reconnaissance sur tous les points.

Du côté de Fotcha, l'ennemi a tenté une vive attaque d'infanterie qui a été repoussée.

Sur le front serbe

Selon des nouvelles reçues ici, les Bulgares attaquent Kruchevo au nord de Monastir.

Les Serbes résistent à Movak

Les Serbes qui étaient à Brod et à Kruschevo, au nord de Monastir, ont occupé Movak, à dix kilomètres à l'est de la ville. Les attaques des forces Bulgares qu'on évalue à deux divisions contre dix mille Serbes deviennent plus pressantes. On croit que le retard de l'action des Bulgares contre la ville est provoqué par l'attente de renforts. Les blessés serbes, qui étaient soignés dans les hôpitaux, sont partis pour l'Albanie.

Devant Monastir

Des combats ont été engagés au sud de Prilep, entre Serbes et Bulgares. Devant les forces supérieures de l'ennemi, les Serbes ont dû se replier ; mais ils continuent de protéger Monastir.

Des défenseurs de Belgrade arrivent à Marseille

Le capitaine de frégate Picot, et les marins français qui ont participé à l'héroïque défense de Belgrade sont arrivés dimanche à Marseille.

Les marins ont confirmé la dramatique randonnée qu'ils ont dû accomplir pour gagner Salonique, après la prise de la ville.

Par le même navire sont arrivés 350 marins russes qui se trouvaient en même temps que les marins français à Belgrade et qui doivent retourner dans leur pays par Arkhangel.

Les persécutions contre les Grecs

Les persécutions continuent dans tout l'empire contre les Grecs, dont les autorités refusent d'accueillir les plaintes. On ne compte plus les Grecs assassinés et les femmes ou jeunes filles de nationalité hellène outragées ou enlevées.

En Turquie

Une dépêches de Constantinople dit que des Manifestes révolutionnaires ont été répandus dans l'armée turque et affichés dans les gares. Ces Manifestes invitent les soldats à tourner leurs armes contre les gouvernants qui conduisent le pays à l'abîme.

A Salonique

Les contingents anglais continuent à arriver à Salonique où on attend également d'importantes arrivées de troupes françaises. Les forces anglaises ont remplacé les Français sur la ligne Doiran-Koutchorino. Les Serbes se concentrent dans la région de Monastir et Kossovo où sera livré un combat décisif.

CHRONIQUE LOCALE

Gourmands et gâte-prix

Nous disions tout dernièrement que pour arriver à mettre vendeurs et accapareurs à la raison, il suffirait de faire la grève de denrées, système qui réussit fort bien à Bergerac.

Mais on nous prévient, et nous l'avions prévu, qu'il faut compter avec les « gourmands ».

Ceux-là sont légion : et ils ne veulent rien savoir ; quand ils ont envie d'une denrée, ils se l'offrent à n'importe quel prix.

Et puis, il faut compter également avec les personnes qui, le jour de la paye, heureuses d'avoir beaucoup de sous, veulent immédiatement satisfaire une envie.

De plus, il y a la catégorie des achet urs qui n'achètent pas pour leur compte, et qui ne paient pas avec leur argent.

Tous ces gens-là, ce sont les gâte-prix.

Des exemples ? Il n'y a qu'à se rendre au marché : au reste, les ménagères le savent bien.

Au marché des œufs : la paysanne va laisser ses œufs à 2 francs la douzaine. Arrive une bonne en tablier blanc : « Je vous en donne 42 sous. » — « On voit bien que ce n'est pas votre argent qui paie » lui fait observer un brave homme. — « Ça n'est égal : on m'a dit de porter des œufs. »

Et la vérité, c'est qu'en rentrant la bonne recevra un « galop » de la patronne qui criera contre la cherté de la vie !

Au marché de la volaille : une dame marchande une paire de petits poulets ; à force d'insister, elle obtient les poulets au prix qu'elle en a offert. Elle les va prendre, quand surgit une femme qui rapidement les saisit et dit à la marchande : « Je vous en donne 10 sous de plus. »

Et naturellement la marchande se laisse faire, à la grande colère de la première acheteuse.

Mais ici, un détail s'impose : celle qui enleva les poulets qu'elle aurait pu avoir 10 sous meilleur marché, occasionna aussitôt une hausse ; la marchande réclama ensuite 10 sous de plus par paire de poulets.

Si nous ajoutons que l'acheteuse empruntait quelques jours auparavant une paire de gants pour envoyer à son mari au front, et qu'elle venait de toucher l'allocation, nous aurons démontré où se trouvent les gâte-prix.

Une brave paysanne arrive sur le marché : elle déballe un panier de cèpes magnifiques : il y a rassemblement autour de la corbeille, et on se chamaille sur le prix excessif demandé.

Et personne ne veut des cèpes.

Surgit une femme débraillée, plutôt sale, qui emporte une grande quantité de cèpes et paie le prix fort sans sourciller.

Mère de 4 enfants, elle a touché l'allocation : « Tsomaï no toucat tont d'ortzen ! »

Au surplus, elle touche au bureau de bienfaisance et... va... « chiner » dans les maisons...

Les cèpes ne sont pas des denrées indispensables, soit : tout le monde a le droit d'en manger. Nous ne trouvons pas à redire contre qui aime à s'en délecter. Mais appartient-il à ceux qui crient le plus fort et toujours misère du 1er janvier à la St-Sylvestre, de faire le... cours des denrées ?

Avec ces catégories d'étrangers et de gâte-prix, les accapareurs, tout naturellement, trouvent des auxiliaires bénévoles et stupides.

Et malheureusement, si l'on peut enrayer l'accaparement, il n'y a rien à faire contre les catégories de « gourmands et de gâte-prix ».

Propos d'un Caducien

Cahors a eu son ivrogne littéraire. Et cet ivrogne « chanta parfois de délicieuses cavatines », comme le dit très heureusement M. Jules Combarieu.

C'est *Henri Bourette*, auteur d'un sonnet sur l'absinthe qui vaut un long poème par son conseil final.

Le morceau garde une immuable actualité. Mais il est plus que jamais de circonstance par ce temps de guerre universelle aux spiritueux en général et à la liqueur verte en particulier.

Le voici. Conservez-le religieusement comme une amulette. On ne sait pas ce qui peut arriver.

Versez avec lenteur l'absinthe dans le verre,
Deux doigts, pas davantage; ensuite, saisissez
Une carafe d'eau bien fraîche ; puis versez,
Versez tout doucement d'une main très légère.

Que petit à petit votre main accélère
La verte infusion; puis augmentez, pressez
Le volume de l'eau, la main haute, et cessez
Quand vous aurez jugé la liqueur assez claire.

Laissez-la reposer une minute encor ; [sor.
Couvez-la du regard comme on couve un tré-
Aspirez son parfum qui donne le bien-être !

Enfin, pour couronner tant de soins inouïs,
Bien délicatement prenez le verre, et puis
Lancez, sans hésiter, le tout par la fenêtre !

C'est précis comme du Sully-Prudhomme, et plus sobre que notre *Valentin* qui savait préparer la mortelle infusion de main de maître, mais qui, hélas ! savait encore mieux l'avaler. Sa fenêtre n'en eut jamais sa part.

Qu'eût fait Bourette s'il avait vécu nos jours anti-alcooliques ? Faute de s'humecter, son gosier sans doute serait resté sans voix. Fille de l'ivresse absinthique, l'ivresse poétique n'aurait pas survécu à sa mère condamnée. La pure cavatine eût été tarie dans sa source vénéneuse. Et le ruisseau du boulevard n'eût pas offert son lit réfrigérant au bohème intoxiqué.

L'ostracisme, cet « enfant irrité » de la présente guerre, a donc chassé de France le breuvage de délire et de mort. Le lapin broute toujours la plante qui le distillait. Mais le lapin en pâtit, ou plutôt l'homme qui mange le lapin, car la chair du rongeur ne s'en trouve **pas mieux** : au contraire. Le chou lui est plus bienfaisant.

Quel est l'apéritif compensateur qui remplacera l'exilé dans le verre d'extase, d'abrutissement, de démence et de paralysie ? Quel sera le nouvel agent du suicide au compte-gouttes ?

Il n'en manque pas, dit-on. La chimie, qui a les vertus contraires de la lance d'Achille, est experte à produire le poison à côté du remède, et si l'hygiène officielle n'y met ordre, elle saura bien, si ce n'est déjà fait, tirer de ses cornues l'extrait inédit, émule et vengeur du sympathique Proscrit.

Par bonheur, la Faculté est souveraine. Elle est Dieu et la Police est son prophète. Elle édicte sans appel, et les agents exécutent ses édits en « braves gens ». Que si vous « rouspétez », poivrots au teint pâle et livide, poivrots aux trognes écarlates, voici le Commissaire qui vous mettra au bloc et au régime de l'eau sucrée.

Et dire que c'est à Guillaume, à Guillaume le *Conquis*, que nous devons le bienfait national de la suppression de ces liquides de malfaisance nationale. François-Joseph peut aussi en prendre pour son grade dans le service rendu. Sans leurs canons indiscrets, nous aurions indiscrètement continué à vider nos canons d'*esprits* et calibres divers. Leur feu a éteint celui de nos alcools. Merci, mes Empereurs !

Et ça n'a pas traîné. Voilà une opération militaire qui ne sent pas son Temporisateur ! La guerre a déclaré la guerre aux essences digestives et apéritives. Et les essences se sont volatilisées comme par enchantement : juste le temps pour l'amateur de claquer la langue sur une suprême lampée !

Ce n'est pas que les *soiffeurs* soient exposés à ne plus boire sans soif. Il y a encore de belles réserves en bouteilles pour les *Dalle-en-Pente*.

Mais on fut sage de les sevrer... des biberons préférés. Leurs arrière-neveux leur devront la santé. Notre race y trouvera son compte. N'a-t-elle pas, d'ailleurs, pour étancher les soifs licites le désaltérant par excellence, son vin français, fils de son soleil et de sa terre, son vin, source d'énergie, de gaîté et de vaillance ?

N'aura-t-elle pas bientôt un autre vin, le vin de la victoire, votre « petit vin blanc », ô jeunes Allemandes, que vous verserez encore à nos soldats le jour où Joffre triomphant aura, comme autrefois Condé, « déchiré la robe verte » de votre Rhin irrévocablement dégermanisé ? Oui, pour les sublimes enivrés

Il y a la goutte à boire là-haut !
Il y a la goutte à boire !

Les disparus

Parmi les soldats disparus nous relevons le nom de Coutrix (Louis) du 7e d'infanterie, 4e compagnie disparu le 22 août 1914, à Bertrix.

Les Retrouvés

Parmi les militaires qui, considérés comme disparus, ont été retrouvés, nous relevons les noms de :

Courdesse (Paul) du 211e d'infanterie, originaire de Belmontet (Lot) ; Lascombe (Albert) du 59e d'infanterie, originaire de Lacave (Lot).

Les obsèques de M. Cocula

Les obsèques civiles du regretté sénateur Cocula ont eu lieu, hier, à St-Germain, au milieu d'un concours énorme de population.

Nous publierons demain les discours prononcés sur la tombe du vaillant qui vient de disparaître.

Votes de nos Sénateurs

Sur le projet de loi relatif à la création d'emplois et à l'ouverture de crédits additionnels sur l'exercice 1915, au titre du budget général, en vue de l'institution d'un service des émissions de la défense nationale, nos sénateurs ont voté :

Pour : MM. Rey et Loubet.

Votes de nos Députés

Sur l'amendement de M. Edouard Andrieu à l'article 2 du projet de loi sur la taxation des denrées et substances nécessaires à l'alimentation, au chauffage et à l'éclairage, nos députés ont voté :

Pour : MM. de Monzie et Malvy.

Contre : M. Bécays.

La Chambre a repoussé par 279 contre 166.

Enseignement primaire supérieur

Madame Buffé, directrice de l'école annexe de l'Ecole Normale de Jeunes Filles de Cahors, vient de subir avec succès les épreuves du concours du certificat d'aptitude à l'Inspection primaire et à la direction des Ecoles normales et a été classée avec le numéro 1.

Nous adressons nos félicitations à Madame Buffé.

Caisse d'épargne de Cahors

Pour faciliter à ses déposants l'exercice de la faculté qu'ils ont de couvrir partiellement au moyen de prélèvements sur leurs livrets leurs souscriptions à l'emprunt national, la Caisse d'épargne sera ouverte, pendant toute la durée de l'émission, le JEUDI et le VENDREDI, comme tous les autres jours, de 9 à 11 heures du matin.

Convocation des nouvelles classes d'auxiliaires

En raison de la nécessité de poursuivre l'application de la loi Dalbiez (remplacement par des auxiliaires des militaires du service armé occupant des emplois sédentaires) et de satisfaire aux besoins de la main d'œuvre (usines, poudreries, etc.), le ministre de la guerre a prescrit de procéder à des nouvelles convocations d'hommes du service auxiliaire.

Ces convocations porteront sur les auxiliaires présents dans leurs foyers appartenant aux classes plus jeunes que la classe 1891 et à cette dernière classe inclusivement. Elles auront lieu au fur et à mesure des besoins, en commençant par les hommes des plus jeunes classes, à partir du 5 décembre prochain.

Les promotions temporaires dans l'armée d'Orient

Sur la proposition du ministre de la guerre, le président de la République a signé un décret donnant au général commandant en chef l'armée d'Orient la faculté de procéder aux nominations à titre temporaire nécessaires pour pourvoir à l'encadrement des troupes et services placés sous ses ordres jusqu'au grade de lieutenant-colonel ou assimilé.

Chez nous

Ont obtenu, au 131e territorial, la Croix de guerre :

Mazet Pierre, O. de la Div., 13 oct.
S.-Lieut. Bergues, O. du Rég., 15 oct.
Maury Frédéric, 15 octobre.
Serg. de Testas de Folmont, 15 oct.
Serg. Jougla Baptiste, 18 octobre.
Boudes Antoine, 19 octobre.
Lascombes Amédée, 26 octobre.
Maury Paul, 28 octobre.
Bach Pierre, 28 octobre.
Jouglas Jean, 31 octobre.
Galvy Léon, 3 novembre.
Vergne Etienne, 4 novembre.
Sergent Rouquié Philippe, 4 nov.
Condaillé Armand, 4 novembre.
Aide-Major Arroux Abel, 4 nov.
Caporal Couderc Félix, 8 novembre.
Monteil Antoine, 9 novembre.
Loublanché Pierre 9 novembre.
Vincent Marcellin, 9 novembre.
Rigal Louis, 9 novembre.

⁂

Voyage de luxe

Deux poilus ont été blessés aux dernières attaques de Champagne, l'un dit :

— Y viendra bientôt une voiture pour nous transporter pas, vieux ?

Et l'autre :

— Une voiture !... si t'es débrouillard, tu peux prendre un véhicule parisien !...

— Comment ?...

— Ecoute, voilà un obus !... Il va en arriver encore, t'auras qu'à prendre *l'autre obus !!!*

(De l'*Echo des Gourbis*).

Prestations et taxes vicinales

M. le Préfet du Lot adresse aux Maires la circulaire suivante :

Par une circulaire du 21 décembre 1914, mon prédécesseur a fait connaître aux Conseils Municipaux qu'il convenait d'établir la liste des prestataires ou assujettis à la taxe vicinale ayant opté pour la libération en nature, qui se trouvaient, en raison de la mobilisation, dans l'impossibilité d'acquitter l'impôt, et qui devaient, par suite, être considérés comme exonérés de leurs obligations pour l'exercice 1914. La question ne se pose plus pour 1914.

Si les prestataires, mobilisés postérieurement au 1er janvier 1915, ont opté, dans les délais prescrits après la publication du rôle, pour l'exécution en nature de leurs prestations pour cet exercice, on ne peut pas les considérer comme exonérés de leurs obligations. Ils sont susceptibles, en effet, au cours de l'année, d'être renvoyés dans leurs foyers et, dans ce cas ils seraient tenus d'exécuter leurs prestations en nature. Si, en fin d'exercice, ils étaient encore mobilisés, il y aurait lieu de leur faire application, en 1915, des mêmes dispositions que celles édictées pour 1914, par la circulaire précitée, du 21 décembre dernier.

En ce qui concerne les prestataires mobilisés, les prestations ne sont dues en argent pour 1915 que si ces prestataires ont été appelés sous les drapeaux plus d'un mois après la publication du rôle. Toutefois, même dans ce cas, il appartiendra aux Conseils Municipaux, ainsi qu'il a été décidé pour les prestataires mobilisés en 1914, dans la circulaire rappelée ci-dessus, d'examiner s'il n'y a pas lieu d'accorder, par une délibération soumise à mon approbation, aux prestataires qui sont considérés, par le fait de la mobilisation, comme étant en instance de dégrèvement, remise ou modération de leur taxe en argent.

Je vous prie donc d'inviter votre Conseil municipal à examiner la situation des prestataires ou assujettis à la taxe vicinale qui, étant redevables de ces prestations et taxes dans les conditions indiquées ci-dessus, ne les ont pas encore acquittées, et à accorder les exonérations qui paraîtront justifiées par les circonstances. Vous voudrez bien m'adresser copie de la délibération qui sera intervenue à ce sujet.

Les pensions militaires

Il est intéressant de faire connaître exactement les tarifs annexés au projet de loi sur les pensions militaires.

La loi nouvelle ne comporte que des améliorations pour les militaires eux-mêmes comme pour les ayants cause. Notamment, le droit à pension qui impliquait jusqu'ici une invalidité d'au moins 60 0/0 sera reconnue dès que l'incapacité sera seulement de 10 0/0. Il ne pouvait être évidemment question de donner pour une légère diminution de 10 0/0 dans les facultés de travail ce qu'on n'accorde aujourd'hui que pour une invalidité grave de 60 0/0. Aussi, la loi prévoit-elle des taux inférieurs au minimum actuel, mais loin que ceux-ci impliquent une réduction quelconque des tarifs en vigueur, ils correspondent à des droits nouveaux qui ne constituent pas l'un des moindres avantages de la réforme proposée.

Exemples : un lieutenant atteint d'une invalidité de 60 0/0 qui jusqu'ici n'avait droit qu'à la pension minimum de 1.850 francs, aura droit désormais dans ce cas à 2. 183 fr. ; en outre, des pensions de 370 fr., 740 fr., 1.110 fr., 1.480 fr., 1.850fr., seront dorénavant acquises aux officiers de ce grade pour des incapacités de 10 0/0, 20 0/0, 30 0/0, 40 0/0, 50 0/0 qui n'ouvrent droit aujourd'hui à aucune allocation.

Les sous-officiers et soldats qui, pour des invalidités comprises entre 10 0/0 et 60 0/0 n'ont droit présentement, même après les importantes améliorations réalisées par le décret du 24 mars dernier, qu'à des gratifications (allocations purement gracieuses) variant entre 100 et 500 fr. pour simple soldat, 118 à 582 fr. pour caporal, 134 à 666 fr. pour sergent, 150 à 750 fr. pour sergent-major, etc., auront droit désormais à des pensions variant entre 120 et 600 fr. pour simple soldat, 140 et 700 fr. pour caporal, 160 et 800 fr. pour sergent, 180 et 900 fr. pour sergent-major.

Pour les grands blessés dont l'état exige l'assistance d'une tierce personne, le projet du gouvernement ne marque pas une moindre sollicitude, puisqu'il prévoit de ce chef une majoration de 225 fr. Ainsi, le simple soldat aveugle recevra désormais 1.200 fr. au lieu de 975 fr. ; le caporal, 1.395 fr. au lieu de 1.170 fr. ; le sergent 1.655 fr. au lieu de 1.340 fr. etc.

Le projet comporte, en outre, en faveur de tous les militaires retraités pour blessures, des majorations pour charges de famille variant avec le degré d'invalidité de la victime et pouvant atteindre 100 fr. par enfant.

DEMANDE D'OUVRIÈRES

M. FARGES, négociant, Avenue de la Gare, demande des ouvrières.
Se présenter.

Le propriétaire-gérant :
A. COUESLANT.

DÉPÊCHES OFFICIELLES

COMMUNIQUE DU 28 NOVEMBRE (22 h.)

En dehors de la canonnade habituelle, rien à signaler sur l'ensemble du front, sauf à l'ouest de Berry-au-Bac où une forte reconnaissance ennemie a été dispersée par notre feu.

Au cours de la journée, notre aviation a continué à être des plus actives en Belgique. Un de nos avions, lancé à la poursuite d'une escadrille, a réussi à abattre un avion allemand qui est tombé à la mer, au large de Westende-Bains.

Un torpilleur et des canots allemands sortirent d'Ostende et de Middelkerke pour procéder au sauvetage ; les hydravions alliés et notre artillerie ayant attaqué les canots parvinrent à en couler un.

Une escadrille de dix avions a bombardé les hangars d'Habsheim, à l'est de Mulhouse. Huit obus de 155 et vingt obus de 90 ont été lancés sur les hangars, qui ont pris feu. Un aviatik sur le terrain, a été endommagé par nos projectiles. L'ennemi a vainement tenté d'engager la poursuite.

Un aviatik atteint par plusieurs balles de mitrailleuse a dû atterrir ; un autre a capoté près de Lutterbach.

Dans la région de Nancy, un avion allemand a été attaqué par un de nos avions de chasse. L'appareil français s'approchant tout contre l'adversaire, a réussi à l'abattre. Un autre avion allemand, qui assistait au combat, a fait demi-tour.

Communiqué du 29 Nov. (15 h.)

Nuit calme dans l'ensemble.

Quelques combats à coups de grenades en Artois, aux abords de la route de Lille et en Lorraine autour de Reillon.

De nouveaux détails sur le coup de main signalé dans un précédent communiqué contre un de nos ouvrages, à l'ouest de Berry-au-Bac confirment l'échec de l'adversaire. — Attaqué à la baïonnette, le détachement ennemi s'enfuit, abandonnant plusieurs cadavres sur le terrain et nous laissant des prisonniers.

Dans la journée d'hier, 4 avions allemands ont survolé Verdun et jeté quelques bombes sans occasionner de dégâts matériels. En représailles, 5 de nos avions ont lancé une vingtaine d'obus sur la gare de Brieulles au sud de Stenay. La voie ferrée a été coupée et un train en marche vers le nord a dû rebrousser chemin précipitamment.

Télégrammes particuliers

Paris, 13 h. 5

La 2e réponse Grecque

D'Athènes :

La Grèce a remis sa réponse à la seconde Note des Alliés.

La teneur n'en est pas connue.

Les négociations portaient également sur les moyens d'empêcher la contrebande.

On espère que les difficultés soulevées sont vaincues.

Les négociations avec la Roumanie

De Petrograd :

Les journaux annoncent la publication imminente d'un communiqué officiel relatant les négociations des Alliés avec la Roumanie.

Les Russes contre les Bulgares

De Bucarest :

Les opinions sont très partagées en ce qui concerne l'entrée en campagne des Russes dans les Balkans.

L'attitude roumaine étant incertaine, les Austro-Allemands et les Bulgares prévoient l'intervention russe. Ils fortifient activement la frontière bulgare du côté roumain.

Près de 2.000 wagons de munitions sont arrivés par le Danube dont la rive est actuellement défendue par l'artillerie lourde allemande.

Les Bulgares n'entreront pas en Grèce

De Zurich :

Suivant le *Lokal-Anzeiger*, les Bulgares ne poursuivront pas les Serbes en retraite, s'ils pénètrent sur le territoire grec, afin d'éviter toute raison de conflit.

Les Serbes au Monténégro

De Zurich.

Les journaux allemands estiment à 75.000, le nombre des Serbes qui ont gagné le Monténégro.

Action très vive à Krivolak

Le *Times* apprend d'Athènes que suivant les dernières nouvelles de Salonique l'action de l'artillerie à Krivolak est très vive.

La ville serait évacuée, mais rien n'indique que les Bulgares l'occupent actuellement.

Les Français infligent de grosses pertes aux Bulgares qui perdent 50.000 hommes

De Salonique : On ne reçoit que de vagues informations sur les opérations des deux derniers jours.

Les Français auraient infligé de grosses pertes aux Bulgares entre Krivolak et Radjek. Les Bulgares auraient 50.000 tués et blessés.

LES RENFORTS ANGLO-FRANÇAIS

D'Amsterdam :

Le *Lokal-Anzeiger* dit que 6 régiments anglo-français ont été envoyés au milieu de la semaine sur le front serbe.

Les Anglais remplacent les Français dans toutes les positions entre Doiran et les hauteurs de Kosturino. Ils constituent ainsi la droite des alliés.

Des troupes françaises sont transportées vers l'ouest.

Sur le front Russe

LES PROGRÈS RUSSES CONTINUENT

De Petrograd :

Sur le front de Dvinsk les Russes avancent régulièrement vers l'ouest, repoussant le flanc droit allemand dans la direction de la voie ferrée Dvinsk-Novo-Svientziany.

Calme sur le reste du front.

Paris, 13 h. 15

En Russie

De Petrograd :

Calme sur le front occidental.

La réponse Grecque aux Alliés

D'Athènes :

Comme nous l'avons annoncé, la réponse grecque remise hier aux représentants des 4 puissances est conçue en termes conciliants et ouvre la voie à une bonne solution, tout en laissant certains points dans l'obscurité et se référant à certaines difficultés d'ordre matériel et technique qui doivent être résolues par un examen ultérieur.

Les difficultés auxquelles la Grèce fait allusion sont, à n'en point douter, très sincères.

Les Grecs estiment que si une réponse catégorique était donnée, la neutralité qu'ils ont décidé d'appliquer strictement ne serait pas suivie.

Le Gouvernement grec, en un mot, ne veut pas se compromettre.

Il y a certainement dans son sein quelques tiraillements tant après les réceptions enthousiastes de ces jours derniers qu'après la campagne des journaux anti-vénizélistes qui ne veulent pas que la Grèce prenne un engagement pouvant la faire sortir de sa neutralité.

Rien de tout cela ne vise les Alliés, mais seulement les conséquences que pourrait avoir l'acceptation complète des demandes de l'Entente.

On croit que les Alliés pourront prendre des décisions qui satisferont également les Grecs et eux-mêmes.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Emprunt de la Défense Nationale

EN RENTES 5 p. % PERPÉTUELLES

(Loi du 16 Novembre 1915. — Décret du 16 Novembre 1915. — Arrêté ministériel du 16 Novembre 1915)

La Souscription à l'Émission de Rentes 5 p. % sera ouverte le **25 Novembre 1915** et sera close le **15 Décembre 1915 au plus tard.**

Les Rentes sont émises au prix de **88 FR.** *par* **5** *fr. de rente*, Jouissance du 16 Novembre 1915.

Les souscripteurs qui se libèrent intégralement en numéraire ou en titres autres que la rente 3 p. % perpétuelle le jour de la souscription ont droit à une bonification de 0 fr. 75 par 5 francs de rente.

Le prix d'émission ressort pour ces souscripteurs à **87fr. 25** par **5 Fr.** de **RENTE**

ELLES SONT EXEMPTES D'IMPOTS. Elles ne pourront pas être remboursées avant le **1er JANVIER 1931**

A partir du 15 janvier 1916, il sera délivré aux souscripteurs des certificats provisoires au porteur, munis de coupons trimestriels aux échéances des 16 février, 16 mai et 16 août qui seront échangés ultérieurement contre des titres définitifs, ceux-ci seront nominatifs, au porteur ou mixtes.

MODES DE LIBÉRATION :

1° **EN NUMÉRAIRE** avec libération en quatre termes :

Le jour de la Souscription . . .	10f	par 5 francs de rente.
Le 15 Janvier 1916	26f	
Le 15 Février 1916.	26f	
Le 15 Mars 1916.	26f	
	88f	

Si ***la libération intégrale*** a lieu dès le jour de la souscription, il est alloué une **bonification de 0 fr. 75** par **5** francs de rente.

Les déposants des caisses d'épargne ordinaires et de la Caisse nationale d'épargne qui souscriront aux guichets desdites caisses pourront effectuer sur le montant de leur livret, et nonobstant toutes dispositions du décret du 30 Juillet 1914, un **prélèvement immédiat**; ce prélèvement ne pourra dépasser **la moitié du prix des rentes souscrites.** Les souscriptions faites aux caisses d'épargne doivent être libérées immédiatement pour le tout.

2° **EN TITRES :** *Bons et Obligations de la Défense Nationale et Titres de Rente 3 1/2 p. 0/0 amortissable* libérés avant le 31 Janvier 1915 ou admis au bénéfice des dispositions de l'article 12 de la loi du 31 mars 1915.

Les souscriptions ainsi acquittées devront être libérées **immédiatement** pour le tout.

Elles sont réputées faites le 15 décembre, quel que soit le jour réel de la souscription.

Les bons de la Défense nationale de 5 francs sont repris pour leur valeur nominale augmentée de 0 fr. 02 par mois entier couru depuis la date de leur émission ; les bons de **20 francs** pour leur valeur nominale augmentée de 0 fr. 08 par mois entier couru depuis la date de leur émission.

Les bons de la Défense nationale de 100 francs et au-dessus émis avant le 20 Novembre sont repris pour leur valeur nominale sous déduction des intérêts du 15 décembre jusqu'à la date de l'échéance, ces intérêts ayant été payés par avance.

Les obligations de la Défense nationale sont reprises pour le prix d'émission (96 fr. 50 p. 0/0) augmenté de la portion déjà acquise de la prime de remboursement et sous déduction des intérêts du 15 décembre au 15 février 1916 payés par avance et non acquis. La portion acquise de la prime de remboursement est fixée à 0 fr. 25 par 100 francs de capital nominal.

Les rentes trois et demi pour cent amortissables sont reprises pour le prix d'émission (91 p. 0/0), augmenté des intérêts courus du 16 novembre au 15 décembre.

En aucun cas il n'y aura lieu au paiement d'une soulte par le Trésor.

3° **A LA FOIS EN NUMÉRAIRE ET EN TITRES.**

4° **DISPOSITIONS SPÉCIALES** aux **RENTES 3 P. %** *perpétuelles (au porteur, nominatives, mixtes).* Les porteurs de rentes de 3 p. % perpétuelles pourront s'acquitter d'***UN TIERS*** du montant de leur souscription au moyen de leurs titres lesquels seront repris au cours de ***22 FRANCS*** par franc de rente 3 p. %. ***Le coupon du 1er janvier 1916 reste acquis au souscripteur.***

Les porteurs devront, au moment de la souscription, verser, soit en numéraire, soit en bons ou obligations, soit en titres 3 1/2 p. % amortissables, une provision égale à la moitié du prix de la souscription. **La remise au trésor des rentes 3 p. %** et du numéraire formant le complément de la souscription se **fera sur indication ultérieure.** ***Ne pas apporter ses titres de 3 % au guichet de souscription.***

ON SOUSCRIT PARTOUT